



Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20201016-20201016-9-DE
Date de télétransmission : 20/10/2020
Date de réception préfecture : 20/10/2020

20201016-9

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 16 octobre 2020**

Objet : Vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2020

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-6 et D.2311-14 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le budget primitif de Paris Musées de l'exercice 2020 ;

Vu le budget supplémentaire de Paris Musées de l'exercice 2020.

Délibère :

Article 1 : La décision modificative n°1 de l'exercice 2020 de l'établissement public Paris Musées est adoptée.

Par délégation, la Directrice générale par intérim

Sonia Bayada